

## Continuité entre intérieur et extérieur

Les propriétaires souhaitent habiter une maison contemporaine. Pour cela, ils ont divisé leur parcelle et vendu, en partie, leur maison datant des années 1980. Ils ont rénové la partie existante restante en garage / buanderie et créé une maison neuve en continuité.

Les deux seules exigences des propriétaires étaient de bénéficier de grands espaces de vie lumineux et de séparer l'espace cuisine / salle à manger de l'espace salon.

La maison s'ouvre largement sur la terrasse et le jardin. L'intimité est préservée par la création de murs percés ponctuellement.

La construction oppose deux matériaux: la maçonnerie de teinte claire en rez-de-chaussée et l'ossature bois à l'étage.

Les façades sur entrée et sur jardin ont également été traitées en opposition. La première est très fermée contrairement à la seconde très ouverte au sud. La composition des ouvertures a été particulièrement étudiée pour créer des vues et des espaces lumineux.

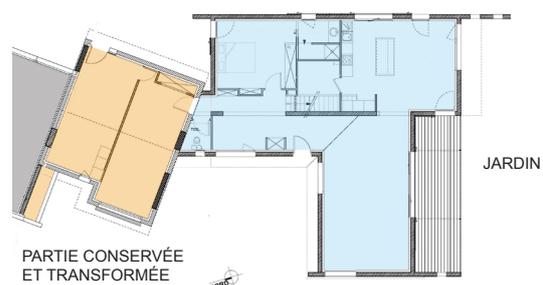
La toiture de la partie conservée est restée en l'état : deux pentes en tuiles. La partie nouvelle en rez-de-chaussée est en zinc monopente. Le premier étage est en toiture terrasse.



DIVISION PARCELLAIRE



PARTIE CRÉÉE (REZ-DE-CHAUSSÉE)



Architecte  
Xavier SOUCADAUCH

> maison à Tournefeuille  
Terminée en 2008 (durée chantier : 7 mois)

> 172 m<sup>2</sup> de SHON  
1175 euros HT hors sanitaires, aménagements placard et cuisine, faïence salle de bain.